

## **F.(s) refuse le projet de réforme du statut**

**9 juin 2022**

Nous refusons ce projet de réforme du statut social des travailleur.euse.s des arts et de la culture. Nous rappelons que le secteur a été impacté brutalement par la crise covid et que les fermetures ont engendré des conséquences qui auront des répercussions pendant des années. Dans ce contexte particulier, nous insistons sur l'importance de mettre en place la résolution du parlement européen du 20/10/21, c'est à dire de véritablement "garantir le plein accès des artistes et des professionnel.les de la culture à la protection sociale, quel que soit leur statut professionnel, notamment l'accès aux allocations de chômage aux soins de santé et aux pensions."

### **WITA**

Nous dénonçons la manière dont les cabinets ont organisé la "concertation avec le secteur et les partenaires sociaux" au WITA. Autour de la table, le casting était pour le moins étrange: absence des syndicats, certaines fédérations mais pas d'autres, certains BSA (Bureau sociaux pour artistes) mais pas d'autres, certaines sociétés de droits d'auteurs mais pas d'autres, certains expert.e.s mais pas d'autres... Le tout facilité par des membres de cabinet travaillant à nous faire adhérer à un projet pré-rédigé.

La plateforme numérique mise en place, censée recueillir les doléances des travailleur.euse.s était inopérante et difficile d'utilisation. Elle n'a recueilli que 128 propositions, un échec en terme de concertation sectorielle<sup>1</sup>. Ces propositions n'ont par ailleurs jamais été correctement dépouillées ni étudiées par les expert.e.s du groupe WITA. Les membres du WITA allaient voir sur la plateforme, relevait les posts qui allaient dans le même sens que leur argumentaire et c'était tout. En matière de participation démocratique on peut, on doit, faire mieux !

Nous étions déjà contre les propositions de la note WITA <sup>2</sup>, ce que nous avions craint s'avère encore pire dans le projet de réforme.

### **Chômage**

Nous refusons la logique d'une double condition pour l'accès et le maintien d'une protection sociale (obtention de l'attestation ET preuves d'un certain nombre de jours de rémunération pour obtenir des allocations de chômage).

Nous refusons ce projet de réforme qui évince principalement les femmes : qui ont moins accès à des emplois rémunérés, dont le travail est moins subsidié, qui sont moins exposées en galerie, qui ont moins accès aux postes à responsabilités, qui sont souvent reléguées aux postes d'assistantat.

---

1 C'est bien moins que l'enquête que nous avons menée en novembre 2020

[https://f-s.collectifs.net/wp-content/uploads/2021/02/Questionnaire-statut-2020\\_compressed1.pdf](https://f-s.collectifs.net/wp-content/uploads/2021/02/Questionnaire-statut-2020_compressed1.pdf)

2 Analyse critique de la note WITA <https://f-s.collectifs.net/wp-content/uploads/2021/06/Le-projet-de-reforme-du-statut-pour-les-nul-le-s.pdf>

Nous refusons que le durcissement du renouvellement de la non-dégressivité entraîne les travailleur·euse·s les plus pauvres dans une plus grande précarité, les poussant à terme à abandonner leur carrière professionnelle.

Dans le cas d'un non-renouvellement, nous refusons le retour en 3eme période. Pour les personnes cohabitant.e.s, une situation qui concerne majoritairement les femmes, l'allocation journalière est de 24,88€, soit 646,88€ par mois. Cette même allocation forfaitaire s'élève à 47,93€ par jour pour les isolé.es, une inégalité flagrante.

Nous refusons le glissement du renouvellement symbolique de 3 prestations actuelles vers un renouvellement en fonction du salaire. L'art n'est pas une marchandise. Nous refusons d'attester tous les 3 ans d'un montant BRUT important, sans compter que celui-ci peut être indexé plusieurs fois par an, alors que ni les salaires ni les subventions ne sont jamais augmentés.

Nous refusons ce faux cadeau pour les femmes artistes enceintes consistant à passer de l'équivalent de 39 jours de contrats pour le renouvellement au lieu des 78 prévus, alors qu'à l'heure actuelle chaque travailleur.euse doit attester de 3 prestations par an pour obtenir ce même renouvellement.

Nous refusons la disparition de la valorisation des jours-assimilés dans l'ouverture d'une protection sociale. Cette disparition touchera principalement les femmes qui ne pourront plus valoriser les jours de congés maternité pour l'accès à des droits sociaux.

Nous refusons la généralisation de la règle de conversion et des jours non-indemnisables à tous les types de contrats. Nous y voyions une attaque du contrat à la durée qui aura pour conséquence une détérioration de nos conditions de travail, déjà difficiles. Ces deux règles combinées auront pour conséquence de rendre inopérantes les tentatives de négociations salariales puisque un salaire journalier plus confortable entraînera des pertes pour le.a travailleur.euse.

### **Commission**

Nous refusons la création d'une commission qui aurait les pleins pouvoirs pour décider du caractère "artistique nécessaire" de nos pratiques professionnelles en nous attribuant une attestation.

Nous refusons d'avoir à nous soumettre à un contrôle tous les 5 ans et à la menace permanente de nous voir retirer notre attestation au cas où nous ne remplirions plus les conditions requises.

Nous craignons qu'en cas de non-délivrance de l'attestation, les possibilités de recours interne à la Commission ou au Tribunal du travail soient quasiment inopérantes.

Nous refusons l'impossibilité pratique pour les professionnel.le.s du secteur de pouvoir mener correctement leur mission à la Commission, sachant ce que cette mission requerra en terme de temps et d'investissement.

Nous refusons que les volontaires ne reçoivent qu'un défraiement et pas un salaire digne, puisqu'il s'agit d'un TRAVAIL.

Nous craignons que seul.es les représentant.e.s de fédérations des Arts sous contrat ne soient en mesure de siéger à la Commission (pour les fédérations qui peuvent se le permettre et qui auraient reçu l'agrément fédéral inexistant aujourd'hui).

Nous refusons la distinction faite entre activité principale, secondaire, péri et para-artistique. Ces distinctions ne sont pas en connexion avec nos réalités de terrain et de travail.

Nous refusons que certaines fonctions soient exclues d'emblée de l'obtention de l'attestation. Ceci concerne un grand nombre de missions spécifiques aux métiers techniques et aux métiers de soutien. Rappelons que les métiers dits "de soutien" sont principalement occupés par des femmes, et partagent les conditions intermittentes de rémunération de l'ensemble des travailleur.euse.s du secteur.

Nous refusons la taille des dossiers que nous devons rendre et la charge de travail administratif invisible à fournir en plus de notre travail artistique et technique. Les textes de lois précises que les dossiers ne justifiant pas d'un revenu brut de 65400€ sur les 5 dernières années devront comporter des preuves de recherche "de travail des arts" d'emploi alors que le politique nous avait promis la disparition de la recherche active d'emploi. Nous refusons que la future commission se voit confier les rôles de contrôle d'actiris/forem/VDAB.

Nous refusons qu'il faille apporter des "preuves" de travail invisible, cela est antinomique.

Nous refusons d'avoir à constituer ces dossiers dans le langage excluant de l'administration. C'est mettre sur le côté les personnes qui ne maîtrisent pas ces codes et exiger des compétences pour lesquelles aucune formation n'aura été mise en place.

Nous refusons que les personnes demandant l'attestation pour la première fois aient à remettre des preuves de revenus, des arguments financiers, un plan d'affaires ou un plan de carrière « réaliste ».

Nous refusons la répétition du terme "abus" dans les textes (19 fois!), cette présomption de culpabilité et cette suspicion infondée et insultante envers nos professions. Nous refusons la possibilité de « signaler des abus ». Nous redoutons que ceci puisse pousser à la délation envers des personnes, dans un secteur hyper concurrentiel.

Nous refusons les contrôles en masse alors que nous craignons déjà pour la santé mentale des travailleur.se.s, des risques de burn out, alors que le coût de ceux-ci sur la sécurité sociale est largement supérieur à celui du chômage général.

Nous refusons l'obligation de circulation de "nos données de sécurité sociale" entre les différentes administrations. Ceci renforcera la surveillance dont sont déjà victimes les travailleur.euse.s

Nous refusons d'être soumises aux différents contrôles de l'État, dont les efforts de lutte contre l'évasion fiscale sont discutables et, qui favorise les pratiques d'optimisation fiscales, privant les caisses de l'état de milliards d'euros chaque année.

Nous refusons que la dématérialisation des services publics ne précarise les travailleur.euse.s victimes de la fracture numérique en leur rendant difficile l'accès à une information fiable et de qualité, ceci nous concerne tous et toutes et notamment les personnes plus âgées ou porteuses d'un handicap ou les personnes non-francophone, etc...

Nous refusons ce projet de réforme, car il a un impact social excluant, négatif, discriminant, non inclusif.

## **NOUS DEMANDONS**

Nous demandons le retrait pur et simple de ce projet de réforme.

Nous devons repartir sur d'autres bases. Nous demandons du temps pour mener des débats réellement inclusifs.

Nous voulons que de vraies concertations aient lieu, qui incluent les syndicats ainsi que les fédérations qui n'y étaient pas, ouvertes à d'autres expert.e.s, laissent une place importante aux personnes les plus précaires (souvent éloignées des syndicats et des fédérations officielles) avec des médiateur.trice.s/facilitateur.trice.s indépendant.e.s (par exemple des magistrat.e.s).

Nous demandons de travailler sur des scénarios innovants et ambitieux dans l'idée d'un vrai statut. Nous demandons que les scénarios envisagés n'écartent pas d'emblée la possibilité d'étendre cette protection sociale à tous les emplois courts, intermittents (comme le prévoyait la loi-chômage avant la réforme de 2013).

Nous demandons que la culture soit refinancée massivement pour permettre des conditions de rémunération digne pour toutes les travailleur.euse.s des Arts.

Nous demandons l'application d'une année blanche automatique pour chaque grossesse.

Nous demandons l'accès facilité pour les débutant.e.s. La seule bonne chose à garder de ce projet de réforme étant l'accès avec la preuve de l'équivalent de 156 jours sur 24 mois.

Nous demandons à minima le maintien des actuelles conditions de renouvellement à 3 prestations annuelles.

On nous a scandé "artiste un jour, artiste toujours". On nous a promis une "simplification administrative". Le bon sens minimal aurait été une attestation à vie, mais cette proposition n'ayant pas été écoutée, nous demandons l'abandon pur et simple de l'attestation.

Nous tenons à souligner ici que la précarisation des travailleur·euse·s est plus coûteuse pour la société en terme de santé publique, de santé mentale, de mal-logement, de mal nutrition, etc. que la mise en place d'une protection sociale permettant aux gens de vivre dignement.

Merci pour votre attention.

Le collectif F.(s)

<https://f-s.collectifs.net/>

(F.(s) a rejoint le mouvement Culture en Lutte créé en mai dernier qui demande le retrait de projet de réforme <https://culturenlutte.wordpress.com/> avec l'ATPS, la CCTA, METAL, FGTB-ABVV (SETCa-BBTK en CGSP-ACOD) et CSC-Culture )